



## QUESTION ECRITE

**Auteur** PLR/FDP, par Fabien Girard et Andrea Duchoud  
**Objet** Déménagement ORP Monthey  
**Date** 16/06/2023  
**Numéro** 2023.06.231

L'ORP de Monthey a prévu de se déplacer dans un bâtiment à côté de l'Hôpital, en dehors de la ville. Cela suscite de nombreuses réflexions et réactions :

- Cet emplacement n'est pas idéal pour le « public cible » de l'ORP, à savoir les chômeurs (accessibilité);
- Le coût articulé, varie entre 2 et 4 millions selon les sources. Ce montant devrait être à charge du fonds FIGI ;
- Il semblerait qu'une grande majorité du personnel ne soit pas favorable à ce déménagement.

De plus, l'administration cantonale porte en parallèle un projet de bâtiment administratif bien plus important en plein centre-ville de Monthey, qui devrait également être financé par le fonds FIGI.

### Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de nous partager la réflexion stratégique qui a été portée pour justifier ce déplacement, tant sous l'angle de la gestion de l'ORP que de l'utilisation du fonds FIGI.